

# RAPPORT FINANCIER 2015

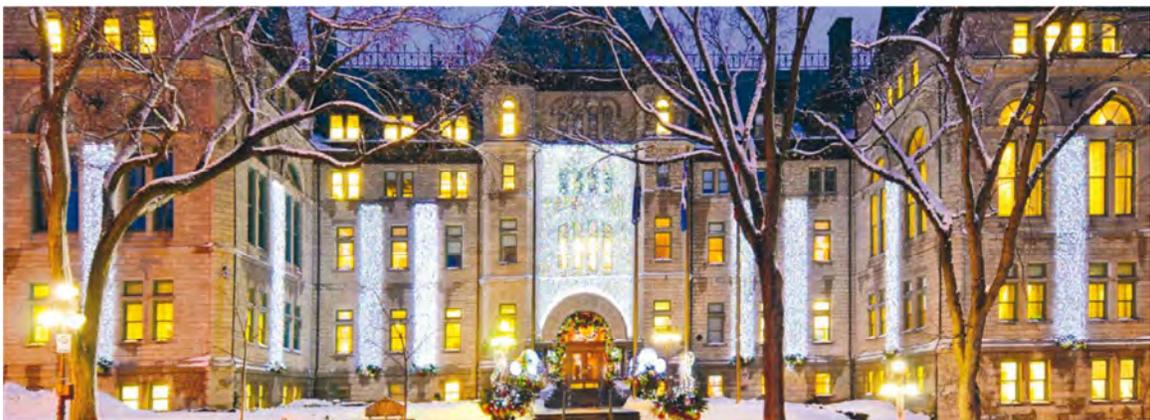


**RÉSULTATS FINANCIERS**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015



# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	5
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ .....	11
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – AGGLOMÉRATION .....	65
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – LOCAL .....	73
TAUX GLOBAL DE TAXATION .....	81
TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE .....	89





# **SOMMAIRE**

## **INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**





**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	1 319 299 925	1 350 587 051	1 355 692 225	215 370 737	1 460 831 064	
Investissement	2	125 423 800	88 371 177	193 176 938	33 851 819	224 779 274	
	3	1 444 723 725	1 438 958 228	1 548 869 163	249 222 556	1 685 610 338	
<b>Charges</b>	4	1 273 300 118	1 302 985 300	1 263 979 210	220 601 900	1 373 041 049	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	171 423 607	135 972 928	284 889 953	28 620 656	312 569 289	
Moins : revenus d'investissement	6	( 125 423 800 )	( 88 371 177 )	( 193 176 938 )	( 33 851 819 )	( 224 779 274 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	45 999 807	47 601 751	91 713 015	( 5 231 163 )	87 790 015	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations	8	185 272 562	183 237 771	175 257 639	21 837 468	195 542 943	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	30 783 624	25 517 023	25 782 282	506 531	27 732 813	
Remboursement de la dette à long terme	10	( 192 906 300 )	( 183 203 810 )	( 185 374 763 )	( 26 009 693 )	( 211 384 456 )	
Affectations							
Activités d'investissement	11	( 58 209 263 )	( 56 553 358 )	( 64 013 155 )	( 843 690 )	( 67 723 004 )	
Excédent (déficit) accumulé	12	( 5 781 277 )	( 29 799 377 )	( 41 709 613 )	4 027 765	( 36 237 848 )	
Autres éléments de conciliation	13	10 490 156	13 200 000	12 051 346	5 177 617	13 162 804	
	14	( 30 350 498 )	( 47 601 751 )	( 78 006 264 )	4 695 998	( 78 906 748 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	15 649 309	13 706 751	( 535 165 )		8 883 267	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.  
Extrait du rapport financier, pages S7-G et S8-G

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014	2015	2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Débiteurs	1	566 936 759	672 041 015	798 063 767
Autres	2	365 481 373	534 946 774	538 917 872
	3	932 418 132	1 206 987 789	1 336 981 639
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme	4	1 893 507 056	2 053 893 517	2 234 355 119
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	252 635 900	280 218 800	302 585 500
Autres	6	496 572 211	480 565 819	528 579 255
	7	2 642 715 167	2 814 678 136	3 065 519 874
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	8	(1 710 297 035)	(1 607 690 347)	(1 728 538 235)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	9	4 453 660 473	4 638 268 853	4 905 581 974
Autres	10	54 547 567	52 222 452	59 774 118
	11	4 508 208 040	4 690 491 305	4 965 356 092
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	24 113 201	34 282 638	29 459 155
Excédent de fonctionnement affecté	13	59 069 722	64 426 760	64 088 247
Réserves financières et fonds réservés	14	141 088 038	171 032 489	171 712 687
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 (	194 742 271 ) (	180 956 109 ) (	195 295 640 ) (
Financement des investissements en cours	16	(101 275 540)	6 592 399	(1 074 777)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17	2 869 657 855	2 987 422 781	3 167 928 185
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18			
	19	2 797 911 005	3 082 800 958	3 236 817 857
				2 924 248 568

Extrait du rapport financier, page S11-G et S23-1-G

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale</b>			
- Anciennes villes	20	1 023 695	983 324
- Nouvelle ville	21	63 403 065	58 086 398
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	64 426 760	59 069 722
<b>Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés</b>			
	30	(338 513)	3 258 243
	31	64 088 247	62 327 965
<b>Réserves financières</b>			
Fonds réservés	32	153 936 506	131 297 562
	33	17 776 181	13 042 894
	34	235 800 934	206 668 421

Extrait du rapport financier, page S23-1-G

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	937 872 280	969 366 818	966 966 133	966 966 133	
Compensations tenant lieu de taxes	2	108 304 859	101 774 753	100 484 705	99 336 184	
Quotes-parts	3	36 722 338	40 432 949	40 432 949	40 432 949	
Transferts	4	73 337 716	90 891 176	73 234 299	94 596 883	
Services rendus	5	69 084 968	66 160 556	69 237 239	139 255 381	
Autres	6	93 977 764	81 960 799	105 336 900	120 243 534	
	7	1 319 299 925	1 350 587 051	1 355 692 225	1 460 831 064	
<b>Investissement</b>						
Taxes	8					
Quotes-parts	9					
Transferts	10	94 214 472	21 448 477	153 887 005	187 738 824	
Autres	11	31 209 328	66 922 700	39 289 933	37 040 450	
	12	125 423 800	88 371 177	193 176 938	224 779 274	
	13	1 444 723 725	1 438 958 228	1 548 869 163	1 685 610 338	

Extrait du rapport financier, page S7-G

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015		Réalizations 2015		Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2015	2014
Administration générale						
Évaluation	1	9 625 465	8 945 747	27 533	8 973 280	8 542 122
Autres	2	148 184 234	121 071 914	5 315 009	126 386 923	159 472 912
Sécurité publique						
Police	3	130 953 747	134 207 620	3 105 073	137 312 693	129 800 225
Sécurité incendie	4	68 228 314	58 701 548	2 794 823	61 496 371	65 639 156
Autres	5	5 357 905	13 222 621	1 349 721	14 572 342	8 374 220
Transport						
Réseau routier	6	150 625 299	144 562 214	56 144 283	200 706 497	204 406 178
Transport collectif	7	108 860 170	108 659 975	97 710	212 817 848	213 326 754
Autres	8	948 443	103 117	2 015 425	2 118 542	7 795 166
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	68 534 431	63 364 844	56 939 259	120 304 103	117 162 906
Matières résiduelles	10	58 109 798	62 309 966	6 392 705	68 702 671	78 901 016
Autres	11	5 178 952	24 789 250	1 833 195	26 622 445	8 710 807
Santé et bien-être	12	16 204 457	9 609 229		9 609 229	4 148 956
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	21 657 689	20 884 945	2 761 079	23 646 024	23 336 908
Promotion et développement économique	14	29 911 840	30 425 918	525 655	30 951 573	35 322 635
Autres	15	37 874 206	35 071 099	1 914 107	36 985 206	38 736 659
Loisirs et culture	16	150 484 258	152 910 595	34 042 062	186 952 657	178 936 655
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	109 008 321	99 880 969		104 882 645	107 992 029
Amortissement des immobilisations	19	183 237 771	175 257 639	( 175 257 639 )		
	20	1 302 985 300	1 263 979 210		1 373 041 049	1 390 605 304

Extrait du rapport financier, pages S28-1-G à S28-3-G

# RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015





**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Chantal Pineault, CPA, CMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.  
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2016-05-12



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Observations

#### *Informations financières établies à des fins fiscales*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Cependant, sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons également votre attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMOT.

#### **Autre point**

Les chiffres de l'exercice précédent présentés aux notes 24 et 25 n'ont pas été audités par Mallette.

*Mallette* <sup>1</sup> S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

DATE 12 mai 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## **Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Observations**

### *Informations financières établies à des fins fiscales*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales, ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Cependant, sans pour autant modifier mon opinion, j'attire également votre attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMOT.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Samson'.

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 12 mai 2016

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015			Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés					
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
Taxes	1	937 872 280	969 366 818	966 966 133				966 966 133
Compensations tenant lieu de taxes	2	108 304 859	101 774 753	100 484 705				99 336 184
Quotes-parts	3	36 722 338	40 432 949	40 432 949			108 260 000	40 432 949
Transferts	4	73 337 716	90 891 176	73 234 299			21 362 584	94 596 883
Services rendus	5	69 084 968	66 160 556	69 237 239			70 597 390	139 255 381
Imposition de droits	6	39 957 791	41 984 375	34 994 093				34 994 093
Amendes et pénalités	7	20 758 211	20 064 000	20 413 022				20 413 022
Intérêts	8	14 945 116	9 220 000	15 787 823			121 648	15 909 342
Autres revenus	9	18 316 646	10 692 424	34 141 962			15 029 115	48 927 077
	10	1 319 299 925	1 350 587 051	1 355 692 225			215 370 737	1 460 831 064
<b>Investissement</b>								
Taxes	11							
Quotes-parts	12							
Transferts	13	94 214 472	21 448 477	153 887 005			33 851 819	187 738 824
Autres revenus	14	16 599 900	51 443 700	11 342 332				11 342 332
Autres	15	9 259 002	15 479 000	27 022 043				24 772 560
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16	5 350 426		925 558				925 558
	17	125 423 800	88 371 177	193 176 938			33 851 819	224 779 274
	18	1 444 723 725	1 438 958 228	1 548 869 163			249 222 556	1 685 610 338
<b>Charges</b>								
Administration générale	19	158 696 137	157 809 699	130 017 661		5 342 542		135 360 203
Sécurité publique	20	194 301 984	204 539 966	206 131 789		7 249 617		213 381 406
Transport	21	258 547 154	260 433 912	253 325 306		58 257 418	215 600 224	415 642 887
Hygiène du milieu	22	137 162 258	131 823 181	150 464 060		65 165 159		215 629 219
Santé et bien-être	23	4 148 956	16 204 457	9 609 229				9 609 229
Aménagement, urbanisme et développement	24	86 825 290	89 443 735	86 381 962		5 200 841		91 582 803
Loisirs et culture	25	145 899 876	150 484 258	152 910 595		34 042 062		186 952 657
Réseau d'électricité	26							
Frais de financement	27	102 445 901	109 008 321	99 880 969			5 001 676	104 882 645
Amortissement des immobilisations	28	185 272 562	183 237 771	175 257 639	(	175 257 639		
	29	1 273 300 118	1 302 985 300	1 263 979 210			220 601 900	1 373 041 049
	30	171 423 607	135 972 928	284 889 953			28 620 656	312 569 289
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>								

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	171 423 607	135 972 928	284 889 953	28 620 656	312 569 289
Moins: revenus d'investissement	2	( 125 423 800 )	( 88 371 177 )	( 193 176 938 )	( 33 851 819 )	( 224 779 274 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	45 999 807	47 601 751	91 713 015	(5 231 163)	87 790 015
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Amortissement	4	185 272 562	183 237 771	175 257 639	21 837 468	195 542 943
Produit de cession	5	5 822 189	13 200 000	21 570 911	40 464	17 301 216
(Gain) perte sur cession	6	(5 052 356)		(14 407 987)	1 38 996	(14 024 991)
Réduction de valeur / Reclassement	7	486 829				
8	186 529 224	196 437 771	182 420 563	22 016 928	198 819 168	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9	1 089 386		2 921 401		2 921 401
Réduction de valeur / Reclassement	10					
11	1 089 386		2 921 401			2 921 401
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	8 150 808		1 126 243	4 998 157	6 124 400
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	(6 700)				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			840 778		840 778
15	8 144 108		1 967 021		4 998 157	6 965 178
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	30 783 624	25 517 023	25 782 282	506 531	27 732 813
Remboursement de la dette à long terme	17	( 192 906 300 )	( 183 203 810 )	( 185 374 763 )	( 26 009 693 )	( 211 384 456 )
18	(162 122 676)	(157 686 787)	(159 592 481)	(25 503 162)	(183 651 643)	
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 58 209 263 )	( 56 553 358 )	( 64 013 155 )	( 843 690 )	( 67 723 004 )
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		(1 289 097)	(1 289 097)	(3 155 339)	(4 444 436)
Excédent de fonctionnement affecté	21	9 023 395	6 635 260	(191 332)	3 709 145	4 961 813
Réserves financières et fonds réservés	22	(19 657 036)	(43 179 164)	(26 443 022)	2 571 880	(23 871 142)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	4 852 364	8 033 624	(13 786 162)	902 079	(12 884 083)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
25	(63 990 540)	(86 352 735)	(105 722 768)	3 184 075	(103 960 852)	
26	(30 350 498)	(47 601 751)	(78 006 264)	4 695 998	(78 906 748)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	15 649 309	13 706 751	(535 165)	8 883 267	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	125 423 800	88 371 177	193 176 938	33 851 819	224 779 274	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Acquisition							
Administration générale	2	( 13 070 130 )	( 17 033 950 )	( 9 284 622 )	( )	( 9 284 622 )	
Sécurité publique	3	( 5 583 598 )	( 23 526 647 )	( 12 782 377 )	( )	( 12 782 377 )	
Transport	4	( 77 872 899 )	( 88 599 009 )	( 90 033 279 )	( 49 143 862 )	( 132 617 498 )	
Hygiène du milieu	5	( 125 635 291 )	( 163 121 261 )	( 94 064 086 )	( )	( 94 064 086 )	
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )	
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 7 245 128 )	( 17 129 064 )	( 10 875 175 )	( )	( 10 875 175 )	
Loisirs et culture	8	( 198 726 452 )	( 188 992 341 )	( 149 989 404 )	( )	( 149 989 404 )	
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )	
	10	( 428 133 498 )	( 498 402 272 )	( 367 028 943 )	( 49 143 862 )	( 409 613 162 )	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Acquisition	11	( 13 135 )	( )	( )	( )	( )	
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>							
Émission ou acquisition	12	( 5 475 426 )	( )	( 4 848 688 )	( 554 464 )	( 5 403 152 )	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	253 141 181	345 871 241	226 396 201	13 800 144	238 752 345	
<b>Affectations</b>							
Activités de fonctionnement	14	58 209 263	56 553 358	64 013 155	843 690	67 723 004	
Excédent accumulé	15						
Excédent de fonctionnement non affecté	16			314 457		314 457	
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 486 920	7 606 496	15 000		15 000	
Réserves financières et fonds réservés	18	59 696 183	64 159 854	64 342 612	843 690	68 052 461	
	19	(120 784 695)	(88 371 177)	(81 138 818)	(35 054 492)	(108 211 508)	
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	4 639 105		112 038 120	(1 202 673)	116 567 766	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	171 423 607	135 972 928	284 889 953	28 620 656	312 569 289	
Variation des immobilisations							
Acquisition	2	( 428 133 498 )	( 498 402 272 )	( 367 028 943 )	( 49 143 862 )	( 409 613 162 )	
Produit de cession	3	5 822 189	13 200 000	21 570 911	40 464	17 301 216	
Amortissement	4	185 272 562	183 237 771	175 257 639	21 837 468	195 542 943	
(Gain) perte sur cession	5	(5 052 356)		(14 407 987)	138 996	(14 024 991)	
Réduction de valeur / Reclassement	6	486 829					
	7	(241 604 274)	(301 964 501)	(184 608 380)	(27 126 934)	(210 793 994)	
Variation des propriétés destinées à la revente	8	1 076 251		2 921 401		2 921 401	
Variation des stocks de fournitures	9	928 704		837 594	(58 869)	778 725	
Variation des autres actifs non financiers	10	510 361		(1 433 880)	(483 913)	(1 917 793)	
	11	2 515 316		2 325 115	(542 782)	1 782 333	
	12	(67 665 351)	(165 991 573)	102 606 688	950 940	103 557 628	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13						
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(67 665 351)	(165 991 573)	102 606 688	950 940	103 557 628	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(1 845 095 722)		(1 710 297 035)	(121 798 828)	(1 832 095 863)	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	202 464 038					
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(1 642 631 684)		(1 710 297 035)	(121 798 828)	(1 832 095 863)	
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(1 710 297 035)		(1 607 690 347)	(120 847 888)	(1 728 538 235)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2014		2015		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	81 398 031	178 941 499	3 892 406	182 833 905
Placements temporaires	2	176 450 009	224 145 473		224 145 473
Débiteurs (note 5)	3	566 936 759	672 041 015	129 008 109	798 063 767
Prêts (note 6)	4	4 567 206	6 518 315		6 518 315
Placements de portefeuille (note 7)	5	101 998 821	123 348 623	78 692	123 427 315
Participations dans des entreprises municipales	6	1 067 306	1 992 864		1 992 864
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	932 418 132	1 206 987 789	132 979 207	1 336 981 639
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	458 598 971	409 232 540	42 939 425	449 186 608
Revenus reportés (note 12)	13	37 973 240	71 333 279	8 059 368	79 392 647
Dette à long terme (note 13)	14	1 893 507 056	2 053 893 517	180 461 602	2 234 355 119
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	252 635 900	280 218 800	22 366 700	302 585 500
	16	2 642 715 167	2 814 678 136	253 827 095	3 065 519 874
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b> (note 14)	17	(1 710 297 035)	(1 607 690 347)	(120 847 888)	(1 728 538 235)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	4 453 660 473	4 638 268 853	294 919 658	4 905 581 974
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	36 387 437	33 466 036		33 466 036
Stocks de fournitures	20	9 794 363	8 956 769	5 798 374	14 755 143
Autres actifs non financiers (note 17)	21	8 365 767	9 799 647	1 753 292	11 552 939
	22	4 508 208 040	4 690 491 305	302 471 324	4 965 356 092
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	24 113 201	34 282 638	(535 165)	29 459 155
Excédent de fonctionnement affecté	24	59 069 722	64 426 760	1 105 487	64 088 247
Réserves financières et fonds réservés	25	141 088 038	171 032 489	680 198	171 712 687
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	( 194 742 271 )	( 180 956 109 )	( 14 339 531 )	( 195 295 640 )
Financement des investissements en cours	27	(101 275 540)	6 592 399	(13 399 494)	(1 074 777)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	2 869 657 855	2 987 422 781	208 111 941	3 167 928 185
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	2 797 911 005	3 082 800 958	181 623 436	3 236 817 857

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	171 423 607	284 889 953	28 620 656	312 569 289
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	185 272 562	175 257 639	21 837 468	195 542 943
Autres					
- G/P cessions et réduction	3	(4 572 227)	(13 567 209)	138 996	(13 184 213)
-	4				
	5	352 123 942	446 580 383	50 597 120	494 928 019
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(49 605 245)	(105 104 256)	(13 406 259)	(118 849 815)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	60 601 726	(49 366 431)	132 435	(48 894 696)
Revenus reportés	9	572 046	33 360 039	(970 352)	32 389 687
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	16 726 600	27 582 900	6 544 500	34 127 400
Propriétés destinées à la revente	11	1 076 251	2 921 401		2 921 401
Stocks de fournitures	12	928 704	837 594	(58 869)	778 725
Autres actifs non financiers	13	510 361	(1 433 880)	(483 913)	(1 917 793)
	14	382 934 385	355 377 750	42 354 662	395 482 928
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	428 133 498 ) (	367 028 943 ) (	49 143 862 ) (	409 613 162 )
Produit de cession	16	5 822 189	21 570 911	40 464	17 301 216
	17	(422 311 309)	(345 458 032)	(49 103 398)	(392 311 946)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	5 475 426 ) (	4 848 688 ) (	554 464 ) (	5 403 152 )
Remboursement ou cession	19	8 150 808	1 126 243	4 998 157	6 124 400
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	19 596 640 ) (	21 344 802 ) (		21 344 802 )
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22				
	23	(16 921 258)	(25 067 247)	4 443 693	(20 623 554)
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	24	344 512 000	372 362 857	41 067 000	413 429 857
Remboursement de la dette à long terme	25 (	223 608 204 ) (	211 670 876 ) (	39 561 418 ) (	251 232 294 )
Variation nette des emprunts temporaires	26				
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(1 247 705)	(305 520)	(47 461)	(352 981)
Autres					
-	28				
-	29				
	30	119 656 091	160 386 461	1 458 121	161 844 582
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	63 357 909	145 238 932	(846 922)	144 392 010
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	194 490 131	257 848 040	4 739 328	262 587 368
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	257 848 040	403 086 972	3 892 406	406 979 378

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalisations 2014 Administration municipale	Budget 2015 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2015 Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Rémunération</b>	1 362 769 791	381 758 477	377 424 842	107 148 795	484 573 637
<b>Charges sociales</b>	2 110 261 034	127 848 003	118 092 348	34 471 238	152 563 586
<b>Biens et services</b>	3 278 367 584	275 225 320	264 674 244	49 380 888	312 327 235
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4 54 417 893	58 647 805	51 656 865	2 258 847	53 915 712
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6 9 818 661	10 006 516	11 891 115	2 133 802	14 024 917
D'autres tiers	7 22 613				
Autres frais de financement	8 38 186 734	40 354 000	36 332 989	609 027	36 942 016
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9 2 717 100	3 013 141	3 011 669	1 195 743	4 207 412
Autres	10 104 867 000	108 310 000	108 260 000		
Autres organismes	11 74 181 792	89 863 004	93 573 541	1 546 840	95 120 381
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12 185 272 562	183 237 771	175 257 639	21 837 468	195 542 943
<b>Autres</b>					
- Autres	13 52 417 354	24 721 263	23 803 958	19 252	23 823 210
-	14				
-	15				
	16 1 273 300 118	1 302 985 300	1 263 979 210	220 601 900	1 373 041 049

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
Redressées note 20				
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	969 366 818	966 966 133	937 872 280
Compensations tenant lieu de taxes	2	100 695 573	99 336 184	107 277 869
Quotes-parts	3	40 432 949	40 432 949	36 722 338
Transferts	4	201 059 493	282 335 707	204 281 327
Services rendus	5	140 915 916	139 255 381	138 879 647
Imposition de droits	6	41 984 375	34 994 093	39 957 791
Amendes et pénalités	7	20 064 000	20 413 022	20 758 211
Intérêts	8	9 366 300	15 909 342	15 381 207
Autres revenus	9	88 854 144	85 041 969	51 841 010
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10		925 558	5 350 426
	11	1 612 739 568	1 685 610 338	1 558 322 106
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	167 075 977	135 360 203	168 015 034
Sécurité publique	13	214 023 702	213 381 406	203 813 601
Transport	14	432 488 634	415 642 887	425 528 098
Hygiène du milieu	15	198 819 853	215 629 219	204 774 729
Santé et bien-être	16	16 204 457	9 609 229	4 148 956
Aménagement, urbanisme et développement	17	96 227 534	91 582 803	97 396 202
Loisirs et culture	18	183 180 162	186 952 657	178 936 655
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	115 293 101	104 882 645	107 992 029
	21	1 423 313 420	1 373 041 049	1 390 605 304
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	189 426 148	312 569 289	167 716 802
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		2 924 248 568	2 484 893 651
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			271 638 115
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		2 924 248 568	2 756 531 766
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		3 236 817 857	2 924 248 568

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8-G.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	189 426 148	312 569 289	167 716 802
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	594 369 441 ) (	409 613 162 ) (	448 145 260 )
Produit de cession	3	13 206 000	17 301 216	7 324 702
Amortissement	4	204 899 011	195 542 943	204 618 324
(Gain) perte sur cession	5	3 000	(14 024 991)	(5 030 392)
Réduction de valeur / Reclassement	6			2 378 993
	7	(376 261 430)	(210 793 994)	(238 853 633)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		2 921 401	1 076 251
Variation des stocks de fournitures	9		778 725	1 094 147
Variation des autres actifs non financiers	10		(1 917 793)	854 323
	11		1 782 333	3 024 721
	12	(186 835 282)	103 557 628	(68 112 110)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(186 835 282)	103 557 628	(68 112 110)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(1 832 095 863)	(2 050 325 090)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			286 341 337
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(1 832 095 863)	(1 763 983 753)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(1 728 538 235)	(1 832 095 863)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014 Redressé note 20
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	182 833 905	86 137 359
Placements temporaires	2	224 145 473	176 450 009
Débiteurs (note 5)	3	798 063 767	679 213 952
Prêts (note 6)	4	6 518 315	7 865 363
Placements de portefeuille (note 7)	5	123 427 315	103 223 049
Participations dans des entreprises municipales	6	1 992 864	1 067 306
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	1 336 981 639	1 053 957 038
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	449 186 608	498 081 304
Revenus reportés (note 12)	13	79 392 647	47 002 960
Dette à long terme (note 13)	14	2 234 355 119	2 072 510 537
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	302 585 500	268 458 100
	16	3 065 519 874	2 886 052 901
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(1 728 538 235)	(1 832 095 863)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	4 905 581 974	4 694 787 980
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	33 466 036	36 387 437
Stocks de fournitures	20	14 755 143	15 533 868
Autres actifs non financiers (note 17)	21	11 552 939	9 635 146
	22	4 965 356 092	4 756 344 431
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	3 236 817 857	2 924 248 568

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
			Redressées note 20
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	312 569 289	167 716 802
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	195 542 943	204 618 324
Autres			
- G/P cessions & réductions	3	(13 184 213)	(2 658 099)
- Autres	4		225 761
	5	494 928 019	369 902 788
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(118 849 815)	(60 595 379)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(48 894 696)	57 229 628
Revenus reportés	9	32 389 687	(760 782)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	34 127 400	25 069 300
Propriétés destinées à la revente	11	2 921 401	1 076 251
Stocks de fournitures	12	778 725	1 094 147
Autres actifs non financiers	13	(1 917 793)	854 323
	14	395 482 928	393 870 276
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 409 613 162 )	( 448 145 260 )
Produit de cession	16	17 301 216	7 324 702
	17	(392 311 946)	(440 820 558)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 5 403 152 )	( 9 165 161 )
Remboursement ou cession	19	6 124 400	9 428 437
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( 21 344 802 )	( 19 596 640 )
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22		912 262
	23	(20 623 554)	(18 421 102)
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	413 429 857	361 186 100
Remboursement de la dette à long terme	25	( 251 232 294 )	( 253 270 577 )
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(352 981)	(1 044 088)
Autres			
-	28		
-	29		
	30	161 844 582	106 871 435
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
	31	144 392 010	41 500 051
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>			
	32	262 587 368	221 087 317
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>			
	33	406 979 378	262 587 368

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### 1. Statuts

La Ville de Québec (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en vertu de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La Ville est régie par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation auprès des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q., 2003, chapitre 14), les anciennes villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été reconstituées. Les municipalités résultantes de cette réorganisation demeurent liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil municipal de la Ville, visé par l'article 13 de la *Charte de la Ville de Québec*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Québec et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « Administration municipale » réfère à la Ville de Québec excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la Ville comprend les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle. Ces organismes sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et le Service de transport adapté de la Capitale (STAC).

Les comptes de l'Administration municipale et des organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés. Au moment de la consolidation, les opérations interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

L'Administration municipale contrôle une entreprise municipale, soit la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). Une participation pour cette entreprise est comptabilisée en tant qu'actif aux états financiers consolidés sous le poste participations dans des entreprises municipales, selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Considérant la fin des opérations du Centre local de développement de Québec (CLD) et la fin de l'entente entre l'Administration municipale et le CLD au 31 décembre 2014, l'Administration municipale a cessé la consolidation de l'organisme au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette opération a généré un gain de 4 334 000 \$ comptabilisé dans les Autres revenus des organismes contrôlés.

### **B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs et les prêts, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

### **C) Actifs financiers**

#### **Prêts**

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt effectif.

#### **Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements de la dette à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**D) Passifs****Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

L'Administration municipale comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

**Passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

**Dettes à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt ou sur une période de cinq ans. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**E) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes :

	<u>Méthodes</u>	<u>Durées</u>
Infrastructures	Linéaire	5 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	20 à 40 ans
Améliorations locatives (selon la durée du bail)	Linéaire	15 à 20 ans
Véhicules - Autobus neufs standards	Manuelle*	16 ans
Véhicules - Autres	Linéaire	5 à 25 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	5 à 20 ans
Autres	Linéaire	Selon la nature

\*Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les accessoires, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur utilisation. À la date du bilan, les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Le stock de pièces de rechange mécaniques est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**F) Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de quote-part**

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, nettes des revenus de fonctionnement et des éléments de conciliation à des fins fiscales comptabilisés aux activités de fonctionnement, sont facturées aux municipalités liées en fonction de leur potentiel fiscal.

Les charges nettes de nature mixte, soit celles qui relèvent à la fois d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, sont réparties entre les municipalités liées en fonction d'une entente intervenue en 2009. Cette entente prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant prévu à l'entente, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

Les revenus couvrant ces charges nettes sont inscrits à titre de quotes-parts à l'état des résultats consolidés.

**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****G) Avantages sociaux futurs****Régime de retraite des élus municipaux**

Le Régime de retraite des élus municipaux, visé par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (RLRQ, chapitre R-9.3), est un régime à prestations déterminées et est administré par Retraite Québec. Toutefois, ce régime est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge est comptabilisée au moment où les cotisations sont dues.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités;
- les rentes d'invalidité.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée. Les effets de cette loi sur les résultats de l'exercice 2015, notamment par la constatation d'un coût des services passés négatif, sont décrits dans les renseignements complémentaires consolidés sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1-G.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'Administration municipale et ses organismes consolidés ont choisi de différer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2000 :
  - Salaires et avantages sociaux : période maximale de 20 ans;
  - Intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : durée restante des dettes correspondantes.
- Avantages sociaux futurs :
  - Passif comptabilisé initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Régimes capitalisés de l'Administration municipale : linéaire sur 39 ans;
    - Régime surcomplémentaire de l'Administration municipale : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Autres régimes non capitalisés de l'Administration municipale : excédent de la charge sur le décaissement requis amorti linéairement depuis 2008 selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Régime capitalisé du RTC : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 10 ans.
  - Passif comptabilisé postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 : renversement au terme de la DMERCA, soit d'ici la fin de l'année 2022;
    - Coût des services passés pour l'amélioration des régimes du RTC : linéaire selon une DMERCA de 12 ans pour le régime capitalisé et selon une DMERCA de 9 ans pour le régime non capitalisé.
- Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement :
  - Passif comptabilisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Pour le site en opération au 31 décembre 2015 : linéaire sur la durée d'exploitation restante du site qui correspond à l'année de fermeture de la prochaine cellule, soit sur une période de 7 ans;
    - Pour les sites fermés au 31 décembre 2015 : linéaire sur une période de 20 à 31 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

- Frais d'assainissement pour les sites contaminés:
  - Passif comptabilisé initialement au 31 décembre 2015 : linéaire à compter de 2016 sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement du site, soit sur une période de 1 à 7 ans.
- Provision pour litiges:
  - Renversement dans l'exercice au cours duquel le jugement est rendu.

**I) Instruments financiers**

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

**J) Autres éléments**

**Actifs et passifs transférés du Centre local de développement de Québec**

Le 21 avril 2015, suite à l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* (RLRQ, chapitre 8), les droits, obligations, actifs et passifs qui, le 20 avril 2015 étaient ceux du Centre local de développement de Québec (CLD) en vertu d'un contrat de prêt conclu pour l'établissement d'un fonds local d'investissement (FLI) conformément au décret no 501-98 ou en vertu d'un contrat de crédit variable à l'investissement conclu pour l'établissement d'un fonds local de solidarité (FLS) avec Fonds locaux de solidarité FTQ, deviennent ceux de la Ville de Québec.

Les actifs et passifs qui ont été transférés à l'Administration municipale se détaillent comme suit :

**Actifs financiers**

Débiteurs	3 741 450 \$
Prêts	<u>3 283 347</u>
Total des Actifs financiers	<u>7 024 797</u>

**Passifs**

Créditeurs et charges à payer	2 257 \$
Dette à long terme	<u>9 545 557</u>
Total des Passifs	<u>9 547 814</u>

<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b><u>(2 523 017)</u></b>
------------------------------------	---------------------------

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**3. Modification de méthodes comptables**

**Passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une nouvelle norme comptable SP 3260 *Passif au titre des sites contaminés* est entrée en vigueur. Cette norme définit essentiellement les activités susceptibles d'être visées par un passif environnemental ainsi que le moment et la façon d'évaluer ce passif.

L'Administration municipale a choisi d'appliquer la nouvelle norme de façon prospective de sorte qu'un passif et une charge de 8 400 000 \$ ont été constatés au 31 décembre 2015. Elle a également fait le choix de se prévaloir d'une mesure d'allègement en constatant une dépense à taxer ou à pourvoir du même montant.

**Paiements de transfert**

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à des dépenses d'investissement financées ou devant être financées par emprunts. Antérieurement, la Ville ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée dans l'année financière du gouvernement. L'interprétation de la norme comptable SP 3410 *Paiements de transfert* indique que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité.

L'adoption rétrospective de cette méthode de comptabilisation a eu les incidences suivantes sur la situation financière et les résultats consolidés de la Ville au 31 décembre 2014 :

	<b>2014</b>
	<b>Augmentation (Diminution)</b>
<b>État consolidé de la situation financière</b>	
Débiteurs et Actifs financiers	382 541 391 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	(382 541 391)
Excédent (déficit) accumulé	382 541 391
<b>État consolidé des résultats</b>	
Transferts et Revenus	68 489 504
Excédent de l'exercice	68 489 504
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	382 541 391
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec (présentés en note)	(382 541 391)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	74 276 422	66 259 948
Placements temporaires	2		
Placements de portefeuille	3	123 343 623	101 998 821
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	40 947 190	38 878 027
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	617 850 276	555 061 631
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	75 953 831	27 373 191
Organismes municipaux	8	5 533 361	5 514 471
Autres			
- Mutations, contrav, int. cour	9	55 209 900	49 558 785
- Salaires et av. sociaux	10	2 569 209	2 827 847
	11	798 063 767	679 213 952
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	454 380 419	347 250 753
Organismes municipaux	13	676 448	1 471 859
Autres tiers	14		
	15	455 056 867	348 722 612
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	28 738 853	26 154 535
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17	1 267 206	1 267 206
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
- Autres	19	2 756 199	3 679 933
- Fonds local d'investissement	20	2 494 910	2 918 224
	21	6 518 315	7 865 363
<b>Note</b>			
Les prêts portent intérêts à un taux déterminé au moment du début de leur remboursement ou selon les ententes signées avec les bénéficiaires ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2016 et 2040 ou selon les ententes. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er, 2e ou 3e rang.			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	83 692	1 224 228
Autres placements	23	123 343 623	101 998 821
	24	123 427 315	103 223 049
<b>Note</b>			
La juste valeur des placements de portefeuille est de 130 610 000 \$ (2014 - 114 076 000 \$).			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(213 703 400)	(191 200 900)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( 88 882 100 )	( 77 257 200 )
	27	<u>(302 585 500)</u>	<u>(268 458 100)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	111 593 605	110 645 620
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	14 881 600	7 626 100
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	436 233	389 159
	33	<u>126 911 438</u>	<u>118 660 879</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

**Note**

**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34
Autres	35
	36

**Note**

**10. Emprunts temporaires**

L'Administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 200 000 000 \$, consentie au taux de base canadien de la Banque Nationale minoré de 0.50%, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2015, le crédit est utilisé pour des lettres de garantie et le programme carte d'achat pour des montants respectifs de 653 000 \$ et de 1 306 000 \$.

Le RTC dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 25 000 000 \$, consentie au taux préférentiel. L'emprunt, dont le solde est nul, est renouvelable annuellement.

Le RTC dispose également d'une ligne de crédit de 12 500 000 \$ auprès d'institutions financières dans le cadre de l'utilisation périodique de contrats de couverture sur la fluctuation des prix du carburant.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	37	137 713 204	166 705 485
Salaires et avantages sociaux	38	103 457 986	138 234 734
Dépôts et retenues de garantie	39	8 857 250	9 103 796
Provision pour contestations d'évaluation	40	10 274 877	8 395 452
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	18 601 395	18 184 107
Frais d'assainissement des sites contaminés	42	8 400 000	
Autres			
- Intérêts courus dette L.T.	43	13 347 354	13 063 563
- Autres courus et passifs	44	148 534 542	144 394 167
-	45		
-	46		
-	47		
	48	<u>449 186 608</u>	<u>498 081 304</u>

**Note**

**Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

Les charges totales estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont de 25 410 000 \$ (2014 - 25 807 000 \$) et le solde restant à

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

constater est de 21 354 000 \$ (2014 - 22 384 000 \$).

La capacité restante de la décharge en opération au 31 décembre 2015 est de 5 821 000 mètres cubes (2014 - 5 916 000 mètres cubes) et sa durée de vie restante estimative est de 73 ans (2014 - 85 ans).

La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est évaluée à 60 ans (2014 - 60 ans).

**Frais d'assainissement des sites contaminés**

L'Administration municipale comptabilise un passif environnemental à l'égard des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux liés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites.

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	49		
Transferts	50	6 796 514	8 380 126
Autres			
- RREM	51		439 664
- Autres	52	72 596 133	38 183 170
	53	79 392 647	47 002 960

**Note**

Le montant des autres revenus reportés inclut notamment 19 913 649 \$ (2014 - 19 113 202 \$) pour le Fonds parcs et terrains de jeux, 8 973 186 \$ (2014 - 9 926 258 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et 1 678 555 \$ (2014 - 0 \$) pour le Fonds de développement des territoires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						2015	2014
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,40	2016	2026	54	2 236 733 818	2 074 207 478
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,89	2016	2022	58	9 587 067	9 596 983
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					60		
Autres					61		318 861
					62	2 246 320 885	2 084 123 322
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	( 11 965 766 )	( 11 612 785 )
					64	2 234 355 119	2 072 510 537

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2015</u>				
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>					
2016	65	883 614	73	340 594 465	81	90	3 613 113	98	345 091 192
2017	66	959 873	74	302 327 079	82	91	491 569	99	303 778 521
2018	67	1 042 003	75	279 395 236	83	92	492 080	100	280 929 319
2019	68	1 127 880	76	286 419 021	84	93	484 600	101	288 031 501
2020	69	1 218 600	77	212 916 238	85	94	480 000	102	214 614 838
2021 et +	70	9 514 890	78	800 334 919	86	95	4 025 705	103	813 875 514
	71	14 746 860	79	2 221 986 958	87	96	9 587 067	104	2 246 320 885
Intérêts et frais accessoires					88	97		105	
	72	14 746 860	80	2 221 986 958	89	97	9 587 067	106	2 246 320 885

**Note**

	2015	2014
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(1 728 538 235)
Tiers		(1 832 095 863)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(1 728 538 235)
		(1 832 095 863)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	111	740 303 881	139	24 855 370	166	1 675 636	193	763 483 615
Eaux usées	112	1 358 721 321	140	24 192 640	167	3 532 631	194	1 379 381 330
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	1 744 962 545	141	74 852 633	168	96 641 520	195	1 723 173 658
Autres	114	564 190 849	142	40 501 017	169	15 075 956	196	589 615 910
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	916 207 119	144	421 989 388	171	897 820	198	1 337 298 687
Améliorations locatives	117	6 492 299	145	76 987	172	5 647 000	199	922 286
Véhicules	118	434 075 003	146	26 636 914	173	29 066 602	200	431 645 315
Ameublement et équipement de bureau	119	237 037 728	147	27 449 141	174	133 026 922	201	131 459 947
Machinerie, outillage et équipement divers	120	140 395 334	148	5 188 726	175	20 513 815	202	125 070 245
Terrains	121	325 430 634	149	11 507 353	176	2 473 623	203	334 464 364
Autres	122	5 316 840	150	40 476	177	5 150 203	204	207 113
	123	<u>6 473 133 553</u>	151	<u>657 290 645</u>	178	<u>313 701 728</u>	205	<u>6 816 722 470</u>
Immobilisations en cours	124	850 601 311	152	(247 677 483)	179	(143 218)	206	603 067 046
	125	<u>7 323 734 864</u>	153	<u>409 613 162</u>	180	<u>313 558 510</u>	207	<u>7 419 789 516</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	126	226 915 693	154	18 962 309	181	1 643 032	208	244 234 970
Eaux usées	127	600 230 604	155	34 350 114	182	3 370 704	209	631 210 014
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	674 724 054	156	47 775 629	183	97 168 438	210	625 331 245
Autres	129	256 729 708	157	21 812 343	184	13 575 617	211	264 966 434
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	325 079 707	159	29 476 126	186	66 218	213	354 489 615
Améliorations locatives	132	5 920 380	160	56 542	187	5 647 000	214	329 922
Véhicules	133	269 771 254	161	18 844 161	188	24 590 744	215	264 024 671
Ameublement et équipement de bureau	134	191 117 521	162	15 366 161	189	133 482 534	216	73 001 148
Machinerie, outillage et équipement divers	135	73 209 904	163	8 830 777	190	25 587 795	217	56 452 886
Autres	136	5 248 059	164	68 781	191	5 150 203	218	166 637
	137	<u>2 628 946 884</u>	165	<u>195 542 943</u>	192	<u>310 282 285</u>	219	<u>2 514 207 542</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	138	<u>4 694 787 980</u>					220	<u>4 905 581 974</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221		224		226		228	
Amortissement cumulé	222	(_____)	225	(_____)	227	(_____)	229	(_____)
Valeur comptable nette	223	<u>_____</u>					230	<u>_____</u>

**Note**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a reçu sous forme d'apports des

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

terrains et infrastructures servant d'assises de rues pour un montant de 11 342 332 \$ (2014 - 16 599 900 \$).

Au cours de l'exercice, la Ville n'a procédé à aucune réduction de valeur de ses immobilisations (2014 - 2 378 993 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	231	4 500 580	5 136 980
Immeubles industriels municipaux	232	8 431 930	9 127 653
Autres	233	20 533 526	22 122 804
	234	33 466 036	36 387 437
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste " Propriétés destinées à la revente "	236	33 466 036	36 387 437

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	237	3 403 672	1 065 213
Frais reportés			
-Subventions reportées	238	7 793 977	8 305 050
-Frais de refinancement	239	355 290	264 883
	240	11 552 939	9 635 146

**Note****18. Obligations contractuelles**

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement à un organisme culturel privé à but non lucratif, des honoraires de gestion et une contribution visant à combler la différence entre les frais d'exploitation et les revenus d'opération de la Bibliothèque de Québec. La présente entente est d'une durée de cinq ans et se termine le 30 juin 2018, avec une option conjointe de renouvellement de cinq ans. La contribution totale versée à l'organisme pour l'exercice 2015 est de 11 459 000 \$.

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement à un organisme à but non lucratif exploitant un centre culturel des honoraires de gestion fixe d'un montant annuel de 500 000 \$ et également à prêter et à assumer, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 500 000 \$, le salaire des employés requis pour l'exploitation des lieux. De plus, l'Administration municipale s'est engagée à verser des honoraires de gestion variables et mensuels et à assumer les coûts d'entretien, de réparation et d'énergie de l'immeuble, dont les modalités sont décrites au protocole d'entente.

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location de machinerie et d'équipements divers, de services pour le déneigement, la collecte des ordures et des subventions, l'Administration municipale s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 227 991 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2016	2017	2018	2019	2020	2021 et suivantes	Total
140 501 000 \$	51 094 000 \$	23 115 000 \$	6 506 000 \$	3 667 000 \$	3 108 000 \$	227 991 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Les engagements de l'Administration municipale à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 84 019 000 \$.

Le RTC a procédé à un appel d'offres conjoint avec d'autres sociétés de transport du Québec et s'est engagé pour les trois prochaines années à faire l'achat de 83 autobus. La valeur résiduelle de cet engagement est estimée à 70 500 000 \$, lequel fait l'objet d'une subvention à 85 %, selon le programme d'aide du ministère des Transports.

Le RTC a signé certains contrats de service pour un montant de près de 10 900 000 \$ répartis sur les cinq prochaines années, ainsi que des ententes pour la réalisation de travaux d'investissement pour 14 500 000 \$.

Le RTC a négocié un contrat d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée. Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des ententes (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec des institutions financières. Pour la durée restante de ces ententes, soit de janvier 2016 à décembre 2018, le RTC s'est engagé à acheter une quantité de 44 700 000 litres à prix fixe qui représente une somme d'environ 43 000 000 \$.

**19. Éventualités****A) Cautionnement et garantie**

L'Administration municipale s'est engagée par voie de lettres de garantie irrévocables de 653 000 \$, échéant le 23 avril 2016, en faveur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ces lettres de garantie visent l'exploitation du lieu d'enfouissement et de l'incinérateur, pour des montants respectifs de 500 000 \$ et de 153 000 \$, le tout en conformité avec le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

**B) Autoassurance**

L'Administration municipale est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable.

À même son budget de fonctionnement, elle réserve annuellement au poste Crédoiteurs et charges à payer, les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2015, les réclamations pendantes non provisionnées contre l'Administration municipale s'élevaient à 85 362 000\$. L'Administration municipale conteste le bien-fondé de ces réclamations pour lesquelles elle n'a inscrit aux livres aucun montant.

Au 31 décembre 2015, le RTC avait des poursuites en dommages-intérêts et des réclamations en litiges totalisant 2 130 000 \$. Le RTC ne peut toutefois à ce jour déterminer le montant final pour lequel il pourrait être tenu responsable.

**D) Autres****Environnement**

L'Administration municipale, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (LQ, 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**20. Redressements aux exercices antérieurs**

**Immobilisations**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a relevé que le traitement de certaines immobilisations était erroné. En conséquence, les soldes suivants de l'exercice comparatif au 31 décembre 2014 ont été corrigés :

	<b>2014</b>	
	<b>Augmentation</b>	
	<b>(Diminution)</b>	
<b>État consolidé de la situation financière</b>		
Immobilisations et Actifs non financiers	(14 703 222)	\$
Excédent (déficit) accumulé	(14 703 222)	
<b>État consolidé des résultats</b>		
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	(14 703 222)	

**Rentrées grevées d'affectations d'origine externe**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a relevé que la comptabilisation de rentrées grevées d'affectations d'origine externe associées au Fonds parcs et terrains de jeux et au Fonds – Réfection et entretien de certaines voies publiques était erronée. En conséquence, les soldes suivants de l'exercice comparatif au 31 décembre 2014 ont été corrigés :

	<b>2014</b>	
	<b>Augmentation</b>	
	<b>(Diminution)</b>	
<b>État consolidé de la situation financière</b>		
Revenus reportés et Passif	29 039 460	\$
Actifs financiers nets (dette nette)	29 039 460	
Excédent (déficit) accumulé	(29 039 460)	
<b>État consolidé des résultats</b>		
Revenus	(1 328 910)	
Excédent de l'exercice	(1 328 910)	
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	(29 039 460)	

**Chiffres correspondants**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

**21. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'Administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**22. Instruments financiers**

S.O.

**2015****2014****23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

Encaisse	241	182 833 905	86 137 359
Découvert bancaire	242	-	-
Placements temporaires	243	224 145 473	176 450 009
<i>Ajouter</i>			
-	244	-	-
-	245	-	-
-	246	-	-
-	247	-	-
<i>Déduire</i>			
- Dépôts à terme	248	-	-
-	249	-	-
-	250	-	-
-	251	-	-
-	252	-	-
-	253	-	-

**Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)  
à la fin de l'exercice**

254

406 979 378

262 587 368

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**24. Fonds local d'investissement**

	2015	2014
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	163 508
Autres revenus	258	151 358
	259	163 508
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	67 663
Variation de la provision pour moins-value	261	209 531
	262	277 194
Autres charges	263	16 525
	264	293 719
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	265	(130 211)

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	266	3 599 852	2 332 682
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268	479 555	398 237
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269	3 166 410	4 502 826
Provision pour moins-value	270	( 671 500 )	( 484 602 )
	271	2 494 910	4 018 224
	272	6 574 317	6 749 143
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	273		111 594
Revenus reportés	274		
Dette à long terme	275	9 545 557	9 545 557
	276	9 545 557	9 657 151
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	277	(2 971 240)	(2 908 008)

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	278	3 599 852	2 332 682
Supportant les engagements de prêts	279		
Supportant les garanties de prêts	280		
	281	3 599 852	2 332 682

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts portent intérêts à des taux variant de 1,00 % à 13,00 % ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2016 et 2031. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er ou 3e rang.

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt sans intérêts, remboursable selon les modalités prévus au contrat de prêt.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

S.O.

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**Autre note**

Le 21 avril 2015, le transfert à la Ville de Québec des actifs et passifs du fonds local d'investissement (FLI), qui se chiffraient respectivement à 6 704 528 \$ et à 9 545 557 \$, a mené à la comptabilisation d'une charge de 2 841 029 \$ à l'état des résultats.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**25. Fonds local de solidarité**

	2015	2014
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	282	
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	1 111
Autres revenus	284	6 626
	285	1 111
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	286	
Variation de la provision pour moins-value	287	24 354
	288	24 354
Intérêts sur la dette à long terme	289	500
Autres charges	290	47
	291	47
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	292	1 064

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>		
Encaisse	293	610 300
Placements de portefeuille	294	
Débiteurs	295	392 887
Prêts aux entreprises	296	596 633
Provision pour moins-value	297	( 78 982 )
	298	517 651
	299	392 887
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	300	73 811
Revenus reportés	301	
Dette à long terme	302	625 000
	303	73 811
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304	319 076
Excédent (déficit) non affecté	305	
	306	319 076

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	307	610 300
Supportant les engagements de prêts	308	
	309	610 300

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

S. O.

**Note sur la dette à long terme**

S. O.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

S. O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**Autre note**

Le 21 avril 2015, le transfert à la Ville de Québec des actifs et passifs du fonds local de solidarité (FLS), qui se chiffraient respectivement à 393 394 \$ et à 75 382 \$, a mené à la comptabilisation d'un revenu de 318 012 \$ à l'état des résultats.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**26. Informations concernant les organismes périmunicipaux et supramunicipaux**

**Organismes périmunicipaux comptabilisés selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation**

**A) La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)**

La Société municipale d'habitation Champlain est une personne morale constituée par lettres patentes enregistrées à Québec le 8 septembre 1981 (modifiées le 11 février 1982 et le 3 mai 2004), en vertu de l'article 58 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La société a le pouvoir d'acquérir, de restaurer, de louer, d'administrer et d'aliéner des immeubles d'habitation.

La situation financière au 31 décembre 2015 et les résultats d'exploitation de la SOMHAC pour l'exercice 2015 se résument ainsi :

	<u>2015</u>		<u>2014</u>	
<u>Bilan</u>				
Actifs	<u>17 638 197</u>	\$	<u>19 588 019</u>	\$
Passifs	15 645 333	\$	18 520 713	\$
Actifs nets	<u>1 992 864</u>		<u>1 067 306</u>	
	<u>17 638 197</u>	\$	<u>19 588 019</u>	\$
 <u>Produits et charges</u>				
Produits	7 819 773	\$	9 749 648	\$
Charges	6 894 215		8 781 581	
Excédent des produits sur les charges	<u>925 558</u>	\$	<u>968 067</u>	\$

L'Administration municipale est autorisée à prêter à la société, à titre de fonds de roulement, une somme n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2015, aucune somme n'était utilisée sur ce crédit.

La société est également autorisée à emprunter sur une base temporaire un montant n'excédant pas 15 000 000 \$.

Les engagements contractuels de la société totalisent 276 044 \$ pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

**Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux**

**B) Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)**

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée par la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec* (RLRQ, chapitre C-37.02).

Au cours de l'exercice 2015, l'Administration municipale a contribué à la CMQ pour un montant de 3 012 000 \$ (2014 – 2 717 000 \$).

L'Administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances de la CMQ.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**C) Conseils de quartier**

Depuis 1996, l'Administration municipale autorise par résolution la constitution de conseils de quartier auprès du registraire des entreprises.

Un conseil de quartier est un mandataire de l'Administration municipale. Différentes instances de l'Administration municipale peuvent consulter les conseils de quartier selon les modalités adoptées à la *Politique de consultation publique*.

Au 31 décembre 2015, l'Administration municipale comptait vingt-sept (27) conseils de quartier en activité.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	29 459 155	22 513 909
Excédent de fonctionnement affecté	2	64 088 247	62 327 965
Réserves financières et fonds réservés	3	171 712 687	144 340 456
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	195 295 640 ) (	208 179 723 )
Financement des investissements en cours	5	(1 074 777)	(113 472 361)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	3 167 928 185	3 016 718 322
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	-	-
	8	3 236 817 857	2 924 248 568
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	34 282 638	24 113 201
Organismes contrôlés	10	(4 823 483)	(1 599 292)
	11	29 459 155	22 513 909
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Anciennes villes	12	1 023 695	983 324
- Nouvelle ville	13	63 403 065	58 086 398
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	64 426 760	59 069 722
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- RTC	22	(338 513)	1 590 374
- CLD	23		1 667 869
-	24		
	25	(338 513)	3 258 243
	26	64 088 247	62 327 965
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières			
- Appui développement économique	27	20 061 690	17 104 165
- ACCORD Capitale-nationale	28	8 165 344	9 476 762
- Déficit actuariel ex-Québec	29	118 729 926	98 123 401
- Service de la dette	30	864 950	393 150
- Autres réserves financières	31	6 114 596	6 200 084
	32	153 936 506	131 297 562
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33		
Fonds parcs et terrains de jeux	34		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35		
Société québécoise d'assainissement des eaux	36		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37	3 849 899	336 218
Financement des activités de fonctionnement	38	7 844 637	8 079 541
Fonds local d'investissement	39	4 070 177	2 619 341
Fonds local de solidarité	40	319 076	
Autres			
- Fonds de stationnement	41	1 012 195	1 004 695
- Autres fonds	42	680 197	1 003 099
-	43		
-	44		
	45	17 776 181	13 042 894
	46	171 712 687	144 340 456

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 ( 783 035 )	( 1 907 900 )
Intérêts sur la dette à long terme	48 ( 71 654 )	( 189 223 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 ( 94 974 459 )	( 98 288 192 )
Régimes non capitalisés	50 ( 16 620 499 )	( 19 428 499 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( 35 753 446 )	( 39 787 711 )
Autres	52 ( 5 813 475 )	( 6 459 417 )
Régimes non capitalisés	53 ( 133 466 )	( 155 711 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 ( 7 745 606 )	( 8 163 070 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 ( 8 400 000 )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	57 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ( )	( )
Autres		
- Litiges	59 ( 25 000 000 )	( 33 800 000 )
-	60 ( )	( )
	61 ( 195 295 640 )	( 208 179 723 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 ( )	( )
Autre financement	63 ( )	( )
	64 ( 195 295 640 )	( 208 179 723 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 102 593 898	51 416 739
Investissements à financer	66 ( 103 668 675 )	( 164 889 100 )
	67 ( 1 074 777 )	( 113 472 361 )
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 4 905 581 974	4 694 787 980
Propriétés destinées à la revente	69 33 466 036	36 387 437
Prêts	70 6 518 315	7 865 363
Placements à titre d'investissement	71 83 692	1 224 228
Participations dans des entreprises municipales	72 1 992 864	1 067 306
	73 4 947 642 881	4 741 332 314
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 2 234 355 119	2 072 510 537
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 11 965 766	11 612 785
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 ( 455 056 867 )	( 353 672 315 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 ( )	( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 ( 12 029 882 )	( 6 776 743 )
	79 1 779 234 136	1 723 674 264
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80 480 560	939 728
	81 1 779 714 696	1 724 613 992
	82 3 167 928 185	3 016 718 322

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>8</u>	2 <u>          </u>	3 <u>1</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Québec offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. Des règlements modifiés des régimes de retraite sont en processus d'adoption par le conseil d'agglomération. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2013 établissaient le déficit actuariel total à 585 M\$, un ratio de capitalisation moyen de 75,8 % et une valeur des obligations constituées de 2 412 M\$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2015 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2016.

Au cours de l'exercice, la Ville a repris sous sa gestion les opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération. Suite à cette opération, la Ville devient le promoteur de deux régimes de retraite auxquels participent les employés actifs visés par la transaction.

Le régime de retraite des employés du Réseau de transport de la Capitale est capitalisé et prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées des employés couverts. L'évaluation actuarielle du régime de retraite du Réseau de transport de la Capitale en date du 31 décembre 2014 établissait l'excédent actuariel à 25,8 M\$, un degré de solvabilité de 77,9 % et une valeur des obligations constituées de 475 M\$. La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2014 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2016. Cette prochaine évaluation actuarielle inclura les aspects de la restructuration visée par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

**La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

Au cours de l'exercice, la Ville de Québec a conclu des ententes en vertu de la Loi avec trois groupes d'employés, soit les cadres civils, les policiers et les pompiers. L'effet sur les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation, ainsi que l'effet du partage du déficit des participants actifs ont été appliqués conformément aux

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

dispositions de la Loi et aux dispositions des ententes conclues. Les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation ont occasionné une charge inférieure de 0,4 M\$ pour les services rendus au cours de l'exercice. Les modalités du partage du déficit des participants actifs ont occasionné la comptabilisation d'un coût de service passé négatif de 3,3 M\$. En contrepartie, des pertes actuarielles ont été constatées au montant de 3,3 M\$. La réserve de restructuration des régimes a été augmentée de 3,3 M\$.

Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015. Ce partage dépend notamment d'une décision future de la Ville et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015. À la date de la mise au point définitive du rapport financier, aucune décision n'a été prise à cet égard.

Le RTC a conclu une entente pour son régime de retraite visé par la Loi. Cette entente n'a eu aucune incidence significative sur les résultats financiers au 31 décembre 2015.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (191 200 900)	(170 192 800)
Charge de l'exercice	5 ( 111 593 605 )	( 110 645 620 )
Cotisations versées par l'employeur	6 89 091 105	89 637 520
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(213 703 400)</u>	<u>(191 200 900)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 2 508 627 000	2 328 362 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 3 036 530 000 )	( 2 912 065 700 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (527 903 000)	(583 703 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 319 828 600	392 502 700
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (208 074 400)	(191 200 900)
Provision pour moins-value	13 ( 5 629 000 )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(213 703 400)</u>	<u>(191 200 900)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>7</u>	<u>7</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 2 479 380 000	2 328 362 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 3 012 910 000 )	( 2 912 065 700 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( 533 530 000 )	( 583 703 600 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 79 418 905	71 066 720
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (3 340 000)	(55 465 000)
	21 76 078 905	15 601 720
Cotisations salariales des employés	22 ( 40 910 300 )	( 38 826 700 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( 419 000 )	( )
	24 34 749 605	(23 224 980)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 39 949 600	41 351 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 3 613 000	55 465 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 358 000	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>78 670 205</u>	<u>73 591 820</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 172 591 800	172 088 500
Rendement espéré des actifs	34 ( 139 668 400 )	( 135 034 700 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 32 923 400	37 053 800
Charge de l'exercice	36 <u>111 593 605</u>	<u>110 645 620</u>



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( 77 257 200 )	( 73 196 000 )
Charge de l'exercice	60 ( 14 881 600 )	( 7 626 100 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61 3 256 700	3 564 900
Passif à la fin de l'exercice	62 ( <u>88 882 100</u> )	( <u>77 257 200</u> )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( 103 638 300 )	( 102 887 000 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64 14 756 200	25 629 800
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( <u>88 882 100</u> )	( <u>77 257 200</u> )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66 4 323 200	3 305 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67	
	68 <u>4 323 200</u>	<u>3 305 500</u>
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ( )	( )
	70 4 323 200	3 305 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71 2 411 500	587 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72 4 301 000	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74	
Autres		
- Modifi. durant l'exercice RTC	75	
-	76	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77 <u>11 035 700</u>	<u>3 892 800</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78 3 845 900	3 733 300
Charge de l'exercice	79 <u>14 881 600</u>	<u>7 626 100</u>
<b>Informations complémentaires</b>		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80 8 462 100	(17 953 900)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81 12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82 3,50 %	3,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83 2,85 %	2,93 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84 2,21 %	2,21 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85 6,84 %	6,46 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86 3,64 %	3,28 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87 2034	2032
Autres hypothèses économiques		
-	88	
-	89	

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	91 _____	_____

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94  Oui  
 95  Non

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	<b>22</b>	<b>21</b>

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 97	<b>129 599</b>	<b>115 323</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 98	436 233	389 159
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	436 233	389 159
100	<b>436 233</b>	<b>389 159</b>

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
<b>Administration municipale</b>				
Dette à long terme	1	1 207 731 831	857 438 055	2 065 169 886
<b>Ajouter</b>				
Activités d'investissement à financer	2	27 209 288	56 508 492	83 717 780
Activités de fonctionnement à financer	3	3 339 866	3 735 057	7 074 923
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
-	5			
-	6			
<b>Déduire</b>				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé	7	12 818 006	6 717 224	19 535 230
Débiteurs	8	140 299 270	220 010 848	360 310 118
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9			
Autres montants	10	5 253 139	9 545 557	14 798 696
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	52 539 827	16 151 768	68 691 595
Autres				
-	12			
-	13			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	1 027 370 743	665 256 207	1 692 626 950
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>				
	15		99 863 404	99 863 404
Endettement net à long terme	16	1 027 370 743	765 119 611	1 792 490 354
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>				
Municipalité régionale de comté	17			
Communauté métropolitaine	18	1 123 349		1 123 349
Autres organismes	19			
Endettement total net à long terme	20	1 028 494 092	765 119 611	1 793 613 703
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	716 011 939		
Endettement total net à long terme pour les compétences de nature locale compte tenu de la quote-part dans l'agglomération	22	1 744 506 031		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, pour les compétences de nature locale, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	23			



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	2 511 000	2 835 023	2 753 803
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	667 221 382	657 848 774	606 619 842
Transferts	4	40 864 821	31 733 231	27 701 201
Services rendus	5	36 546 472	40 741 298	40 703 338
Imposition de droits	6	59 000	58 319	62 840
Amendes et pénalités	7	9 101 500	9 317 408	9 715 008
Intérêts	8	2 905 000	3 555 409	3 796 681
Autres revenus	9	116 437	1 263 888	4 400 053
	10	759 325 612	747 353 350	695 752 766
<b>Investissement</b>				
Taxes	11			
Quotes-parts	12			
Transferts	13	21 348 477	76 250 421	81 431 971
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	14			
Autres	15	13 729 000	20 356 601	3 768 547
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16		925 558	5 350 426
	17	35 077 477	97 532 580	90 550 944
	18	794 403 089	844 885 930	786 303 710
<b>Charges</b>				
Administration générale	19	88 822 778	80 351 938	78 247 325
Sécurité publique	20	200 413 042	202 045 539	190 675 848
Transport	21	132 145 179	131 765 179	130 827 558
Hygiène du milieu	22	83 978 115	94 103 853	95 895 563
Santé et bien-être	23	13 954 457	9 609 229	4 148 956
Aménagement, urbanisme et développement	24	33 526 319	38 998 108	39 477 326
Loisirs et culture	25	28 293 062	30 584 538	31 363 412
Réseau d'électricité	26			
Frais de financement	27	52 189 582	46 684 605	46 790 960
	28	633 322 534	634 142 989	617 426 948
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	29	161 080 555	210 742 941	168 876 762

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	161 080 555	210 742 941	168 876 762
Moins: revenus d'investissement	2 (	35 077 477 ) (	97 532 580 ) (	90 550 944 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	126 003 078	113 210 361	78 325 818
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		35 000	
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		35 000	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		1 126 243	8 144 108
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		840 778	
	15		1 967 021	8 144 108
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	9 350 000	16 543 115	8 815 656
Remboursement de la dette à long terme	17 (	67 629 566 ) (	65 792 998 ) (	62 705 168 )
	18	(58 279 566)	(49 249 883)	(53 889 512)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	37 550 153 ) (	43 030 306 ) (	38 024 021 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(20 685 465)	(20 685 465)	
Excédent de fonctionnement affecté	21	689 457	299 087	1 623 895
Réserves financières et fonds réservés	22	(15 108 473)	(7 989 091)	2 539 863
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	4 931 122	(3 127 749)	(1 012 817)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(67 723 512)	(74 533 524)	(34 873 080)
	26	(126 003 078)	(121 781 386)	(80 618 484)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		(8 571 025)	(2 292 666)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	35 077 477	97 532 580	90 550 944
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2 (	8 786 819 ) (	5 746 400 ) (	3 126 078 )
Sécurité publique	3 (	15 939 733 ) (	11 550 876 ) (	3 414 397 )
Transport	4 (	17 351 861 ) (	32 296 675 ) (	38 568 405 )
Hygiène du milieu	5 (	53 944 464 ) (	28 343 381 ) (	37 251 979 )
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	4 080 147 ) (	2 753 395 ) (	2 832 326 )
Loisirs et culture	8 (	130 153 668 ) (	111 762 484 ) (	173 710 847 )
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (
	10 (	230 256 692 ) (	192 453 211 ) (	258 904 032 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11 (	) (	) (	) (
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12 (	) (	4 787 489 ) (	5 350 426 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	157 629 062	84 311 640	95 340 643
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	37 550 153	43 030 306	38 024 021
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17		15 000	1 486 920
	18	37 550 153	43 045 306	39 510 941
	19	(35 077 477)	(69 883 754)	(129 402 874)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20		27 648 826	(38 851 930)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	230 907 685	229 657 176	221 683 139
<b>Charges sociales</b>	2	76 828 125	74 021 248	67 141 139
<b>Biens et services</b>	3	128 521 497	126 389 014	136 366 459
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	22 744 747	18 529 332	18 214 924
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 237 068	6 971 994	5 783 072
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	24 207 767	21 183 279	22 792 964
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9			
Autres	10	108 260 000	108 260 000	104 867 000
Autres organismes	11	30 730 804	30 744 085	23 172 304
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12			
<b>Autres</b>				
- Autres	13	5 884 841	18 386 861	17 405 947
-	14			
-	15			
	16	633 322 534	634 142 989	617 426 948

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(10 557 397)	(22 817 897)
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 081 769	12 474 353
Réserves financières et fonds réservés	3	38 780 279	27 294 480
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 121 292 591 )	( 124 420 339 )
Financement des investissements en cours	5	(34 085 297)	(58 169 852)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté**

- Anciennes villes	9	295 591	227 877
- Nouvelle ville	10	11 786 178	12 246 476
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	12 081 769	12 474 353

**Réserves financières et fonds réservés**

<b>Réserves financières</b>			
- Appui développement économique	19	20 061 690	17 104 165
- ACCORD Capitale Nationale	20	8 165 344	9 476 762
- Service de la dette	21	841 128	4 628
- Entreprenariat	22	637 600	
- Autres	23	25 285	36 600
	24	29 731 047	26 622 155
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	25		
Fonds parcs et terrains de jeux	26		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	27		
Société québécoise d'assainissement des eaux	28		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	29	3 810 496	302 302
Financement des activités de fonctionnement	30	849 483	
Fonds local d'investissement	31	4 070 177	
Fonds local de solidarité	32	319 076	
<b>Autres</b>			
- Fonds logements social	33		370 023
-	34		
-	35		
-	36		
	37	9 049 232	672 325
	38	38 780 279	27 294 480

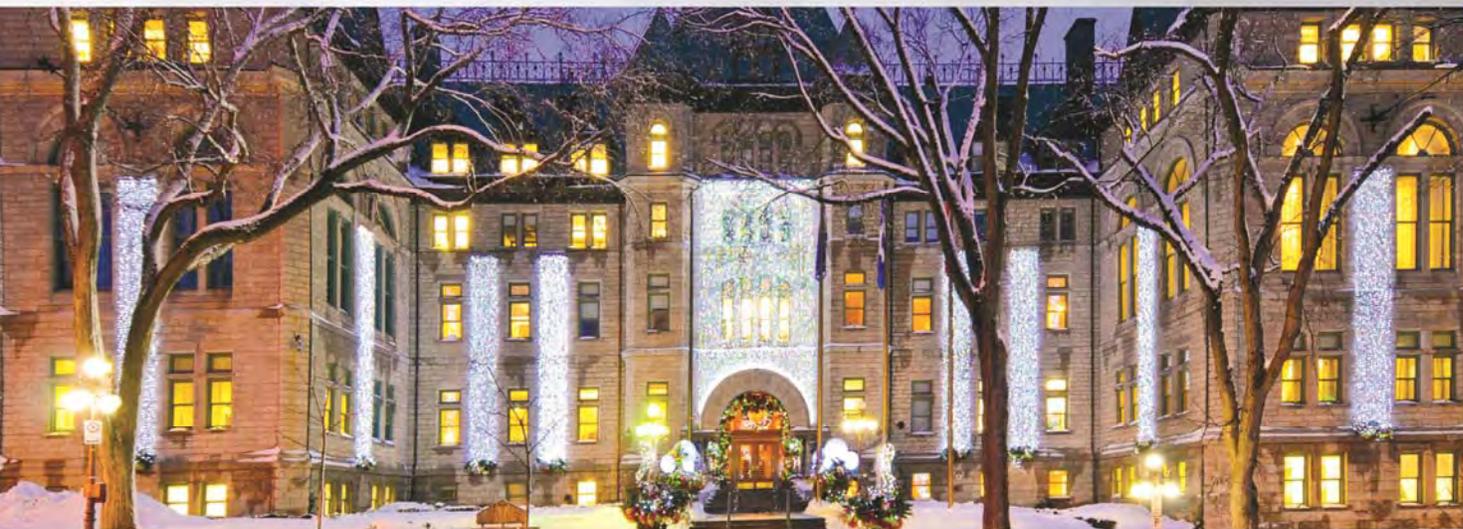
**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	39 ( 39 219 )	( 763 454 )
Intérêts sur la dette à long terme	40 ( 17 172 )	( 29 811 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	41 ( 56 869 533 )	( 58 770 569 )
Régimes non capitalisés	42 ( 10 249 934 )	( 11 939 160 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	43 ( 16 171 127 )	( 19 754 275 )
Autres	44 ( )	( )
Régimes non capitalisés	45 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	46 ( 7 745 606 )	( 8 163 070 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	47 ( 5 200 000 )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ( )	( )
Autres		
- Litiges	51 ( 25 000 000 )	( 25 000 000 )
-	52 ( )	( )
	53 ( 121 292 591 )	( 124 420 339 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( )	( )
Autre financement	55 ( )	( )
	56 ( 121 292 591 )	( 124 420 339 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	57 22 423 195	18 818 515
Investissements à financer	58 ( 56 508 492 )	( 76 988 367 )
	59 (34 085 297)	(58 169 852)

# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	966 855 818	964 131 110	935 118 477
Compensations tenant lieu de taxes	2	101 774 753	100 484 705	108 304 859
Quotes-parts	3			
Transferts	4	50 026 355	41 501 070	45 636 517
Services rendus	5	29 614 084	28 495 942	28 381 630
Imposition de droits	6	41 925 375	34 935 774	39 894 951
Amendes et pénalités	7	10 962 500	11 095 614	11 043 203
Intérêts	8	6 315 000	12 232 414	11 148 434
Autres revenus	9	10 575 987	18 470 085	8 864 237
	10	1 218 049 872	1 211 346 714	1 188 392 308
<b>Investissement</b>				
Taxes	11			
Quotes-parts	12			
Transferts	13	100 000	77 636 584	12 782 501
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	14	51 443 700	11 342 332	16 599 900
Autres	15	1 750 000	6 665 442	5 490 456
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16			
	17	53 293 700	95 644 358	34 872 857
	18	1 271 343 572	1 306 991 072	1 223 265 165
<b>Charges</b>				
Administration générale	19	177 537 902	149 014 685	157 096 484
Sécurité publique	20	201 227 179	210 539 048	195 012 840
Transport	21	265 623 785	255 508 015	258 437 424
Hygiène du milieu	22	162 001 666	153 246 196	136 774 846
Santé et bien-être	23	11 481 011	9 831 609	4 169 433
Aménagement, urbanisme et développement	24	75 272 624	87 262 348	87 001 160
Loisirs et culture	25	163 250 522	153 396 141	145 864 156
Réseau d'électricité	26			
Frais de financement	27	56 818 739	53 196 365	55 654 941
	28	1 113 213 428	1 071 994 407	1 040 011 284
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	29	158 130 144	234 996 665	183 253 881

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	158 130 144	234 996 665	183 253 881
Moins: revenus d'investissement	2 (	53 293 700 ) (	95 644 358 ) (	34 872 857 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	104 836 444	139 352 307	148 381 024
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	13 200 000	21 535 911	5 822 189
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	13 200 000	21 535 911	5 822 189
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		2 921 401	1 089 386
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		2 921 401	1 089 386
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			6 700
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			(6 700)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	16 167 023	9 239 170	21 967 968
Remboursement de la dette à long terme	17 (	115 574 244 ) (	119 581 765 ) (	130 201 132 )
	18	(99 407 221)	(110 342 595)	(108 233 164)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	19 003 205 ) (	20 982 849 ) (	20 185 242 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	19 396 368	19 396 368	
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 945 803	(490 418)	7 399 501
Réserves financières et fonds réservés	22	(28 070 691)	(18 453 931)	(22 196 900)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	3 102 502	(10 658 413)	5 865 181
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(18 629 223)	(31 189 243)	(29 117 460)
	26	(104 836 444)	(117 074 526)	(130 439 049)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		22 277 781	17 941 975

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	53 293 700	95 644 358	34 872 857
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2 (	8 247 131 )	3 538 223 )	9 944 051 )
Sécurité publique	3 (	7 586 914 )	1 231 501 )	2 169 200 )
Transport	4 (	71 247 148 )	57 736 604 )	39 304 495 )
Hygiène du milieu	5 (	109 176 797 )	65 720 705 )	88 383 312 )
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	13 048 917 )	8 121 781 )	4 412 802 )
Loisirs et culture	8 (	58 838 673 )	38 226 918 )	25 015 605 )
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
	10 (	268 145 580 )	174 575 732 )	169 229 465 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11 (	)	)	13 135 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12 (	)	61 199 )	125 000 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	188 242 179	142 084 560	157 800 537
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	19 003 205	20 982 849	20 185 242
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			
Excédent de fonctionnement affecté	16		314 457	
Réserves financières et fonds réservés	17	7 606 496		
	18	26 609 701	21 297 306	20 185 242
	19	(53 293 700)	(11 255 065)	8 618 179
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20		84 389 293	43 491 036

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	150 850 792	147 767 666	141 086 652
<b>Charges sociales</b>	2	51 019 878	44 071 100	43 119 895
<b>Biens et services</b>	3	146 703 823	138 285 229	142 001 125
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	35 903 058	33 127 534	36 202 969
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	4 769 448	4 919 121	4 035 589
D'autres tiers	7			22 613
Autres frais de financement	8	16 146 233	15 149 710	15 393 770
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	629 801 574	620 427 494	572 614 603
Autres	10	50 000		
Autres organismes	11	59 132 200	62 829 456	51 009 488
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12			
<b>Autres</b>				
- Autres	13	18 836 422	5 417 097	34 524 580
-	14			
-	15			
	16	1 113 213 428	1 071 994 407	1 040 011 284

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	44 839 234	46 930 292
Excédent de fonctionnement affecté	2	52 344 989	46 595 368
Réserves financières et fonds réservés	3	132 252 211	113 793 559
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 59 663 518 )	( 70 321 932 )
Financement des investissements en cours	5	40 677 695	(43 105 688)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté**

- Anciennes villes	9	728 104	755 447
- Nouvelle ville	10	51 616 885	45 839 921
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	52 344 989	46 595 368

**Réserves financières et fonds réservés**

<b>Réserves financières</b>			
- Déficit actuariel ex-Québec	19	118 729 926	98 123 401
- Élections	20	2 021 684	997 158
- Fonds d'infrastructures	21	166 326	166 326
- Service de la dette	22	23 822	388 522
- Grands événements	23	3 263 701	5 000 000
	24	124 205 459	104 675 407
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	25		
Fonds parcs et terrains de jeux	26		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	27		
Société québécoise d'assainissement des eaux	28		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	29	39 403	33 916
Financement des activités de fonctionnement	30	6 995 154	8 079 541
Fonds local d'investissement	31		
Fonds local de solidarité	32		
<b>Autres</b>			
- Fonds de stationnement	33	1 012 195	1 004 695
-	34		
-	35		
-	36		
	37	8 046 752	9 118 152
	38	132 252 211	113 793 559

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	39 ( ) ( )	( 202 537 )
Intérêts sur la dette à long terme	40 ( 54 482 ) ( )	( 159 412 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	41 ( 37 933 203 ) ( )	( 39 192 258 )
Régimes non capitalisés	42 ( 6 370 565 ) ( )	( 7 489 339 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	43 ( 12 105 268 ) ( )	( 14 478 386 )
Autres	44 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	45 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	46 ( ) ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	47 ( 3 200 000 ) ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ( ) ( )	( )
Autres		
- Litiges	51 ( ) ( )	( 8 800 000 )
-	52 ( ) ( )	( )
	53 ( 59 663 518 ) ( )	( 70 321 932 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) ( )	( )
Autre financement	55 ( ) ( )	( )
	56 ( 59 663 518 ) ( )	( 70 321 932 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	57 67 886 983	25 373 941
Investissements à financer	58 ( 27 209 288 ) ( )	( 68 479 629 )
	59 40 677 695	(43 105 688)

# TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville de Québec (ci-après « la Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

### Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

### **Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19) [176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1)]. En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

A handwritten signature in blue ink, reading "Michel Samson".

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 12 mai 2016

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>966 274 810</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	2 143 700
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>2 143 700</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>964 131 110</u>







# TABLEAU DE VENTILATION CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai effectué l'audit de la ventilation des dépenses mixtes de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Cette ventilation a été établie par la direction de la Ville sur la base du règlement R.R.A.V.Q. (chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération le 7 mai 2007 et de ses modifications subséquences (ci-après « les exigences réglementaires »).

### **Responsabilité de la direction pour la ventilation des dépenses mixtes**

La direction est responsable de la ventilation des dépenses mixtes conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la ventilation des dépenses mixtes exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la ventilation des dépenses mixtes, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la ventilation des dépenses mixtes ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant la ventilation des dépenses mixtes. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que la ventilation des dépenses mixtes comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la ventilation des dépenses mixtes afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, la ventilation des dépenses mixtes de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 a été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences réglementaires.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,



Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 12 mai 2016

**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE**

Charges	2015				2014			
	Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations <sup>1</sup>		Total	
	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation
Administration générale	63 629 046	58 066 227	113 060 547	103 422 242	(61 463 369)	(57 151 141)	115 226 224	104 337 328
Sécurité publique	9 014 759	6 903 261	8 865 325	6 794 471	(8 865 325)	(6 794 471)	9 014 759	6 903 261
Transport	23 852 778	22 277 843	143 410 236	136 262 170	(23 294 953)	(21 926 759)	143 968 061	136 613 254
Hygiène du milieu	7 572 537	6 192 869	32 034 104	28 500 296	(7 039 396)	(6 095 273)	32 567 245	28 597 892
Santé et bien-être	-	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement urbanisme et développement	623 038	568 690	2 672 447	1 674 445	(612 617)	(559 728)	2 682 868	1 683 407
Loisirs et culture	6 395 331	5 713 183	23 931 894	21 818 362	(6 247 467)	(5 623 147)	24 079 758	21 908 398
Frais de financement	5 482 233	4 802 249	9 874 008	8 636 377	-	-	15 356 241	13 438 626
	<u>116 569 722</u>	<u>104 524 322</u>	<u>333 848 561</u>	<u>307 108 363</u>	<u>(107 523 127)</u>	<u>(98 150 519)</u>	<u>342 895 156</u>	<u>313 482 166</u>
								<u>311 450 933</u>

<sup>1</sup> Les éliminations correspondent aux charges nettes de nature mixte d'agglomération assumées par la Ville de Québec.

**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

## **VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE - NOTES COMPLÉMENTAIRES**

### **1. Charges mixtes**

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, constituent des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération. Ce règlement établit les critères permettant de déterminer la partie d'une charge mixte attribuable aux compétences d'agglomération.

Les charges mixtes, nettes des revenus de fonctionnement de nature mixte et des éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisées aux activités de fonctionnement, sont réparties entre les municipalités liées en fonction d'une entente intervenue en 2009. Cette entente prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant prévu à l'entente, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

### **2. Ventilation des charges mixtes**

Les charges mixtes de l'Administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis par le *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.R.A.V.Q. chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération et les règlements l'ayant modifié par la suite.

La partie d'une charge mixte liée aux activités de l'Administration municipale qui constitue une charge dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction des données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux établis lors de l'élaboration du budget 2015 de l'Administration municipale.

### **3. Principales méthodes comptables**

Le tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence est préparé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 du rapport financier de la Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

De par leur nature, les charges mixtes de l'Administration municipale présentées au tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence excluent les revenus de fonctionnement de nature mixte et les éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisés aux activités de fonctionnement.



